



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04.2025

No 43-2025 – Séance du 25 novembre 2025

Analyse prospective 2020-2029 (planification économique) - Présentation fiduciaire BDO

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 27 octobre 2025, la Commission des finances du Conseil Communal a reçu M. Gaëtan Storto, conseiller d'entreprise de la fiduciaire BDO à Monthey.

Cette planification économique offre une analyse financière et une projection à 5 ans des charges et revenus communaux et permet de déterminer :

1). Besoin d'investissement :

- ✓ Renouvellement des investissements passés, entretien du patrimoine
- ✓ Réalisation de nouveaux investissements liés au développement de la commune et à la croissance de sa population

2). Capacité d'investissement :

- ✓ Capacité économique de réaliser les investissements planifiés
- ✓ Capacité de supporter les dépenses récurrentes qui vont découler des nouveaux investissements : celles liées à l'entretien physique de l'équipement ; celles qui résultent de nouvelles prestations ou de l'accroissement de prestations que permettent les investissements

3). Capacité d'endettement :

- ✓ Capacité financière, capacité à emprunter des liquidités afin de réaliser les investissements planifiés

Epuration des comptes

Sur la période 2020 à 2024, il a été constaté un rattrapage fiscal d'environ CHF 11 millions, représentant l'écart entre les acomptes perçus pendant la période COVID et les taxations définitives ultérieures. Les acomptes ayant été modifiés par les contribuables correspondent donc peu ou prou aux montants dus. Ces écarts importants ne se reproduisent plus actuellement.

Conclusions

Points positifs :

- ✓ Bonne situation financière de la commune avec de bons résultats et indicateurs d'endettement dans la norme
- ✓ Les domaines autofinancés sont bien gérés (couverture des charges par les recettes)
- ✓ Les résultats de la commune sont bons car elle a encaissé de nombreux rattrapages fiscaux (CHF 11 millions sur les 5 dernières années)

Points d'attention :

- ✓ Cash-flow négatif
- ✓ Priorisation des investissements
- ✓ Evolution de la population (augmentation favorable dans la péréquation)
- ✓ Taux d'intérêts bas (volatilité dans le futur)
- ✓ Charges annuelles pérennes notamment en lien avec l'ouverture de nouvelles structures d'accueil

L'Autorité a d'ores et déjà commencé la priorisation des investissements et donnera toutes les directives nécessaires pour l'établissement du budget 2027 et la maîtrise des charges pérennes, afin qu'en aucun cas la Municipalité future doive emprunter pour les dépenses courantes.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

 Le syndic A. Bovay		 La secrétaire adj. E. Grandjean-Marie
---	---	---

Blonay, le 11 novembre 2025

Délégation municipale : Mme Sarah Lisé

Copie : Bureau du conseil communal – Service des finances